Compte rendu de la Table Ronde fret du 14 janvier 2010

Présents :

Pour FRET SNCF : MM. BLAYAU – GENESTIER – HISLAIRE – LONGEQUEUE – MARHOEFFER - NADAL - NOGUE

Etaient présentes les délégations : CGT – UNSA -– SUD Rail – CFDT

A l'ordre du jour de cette réunion :

☑ ***La nature des relations entre l'EPIC et les filiales dans le domaine du fret ferroviaire***

Compte tenu de l'ordre du jour et du fait que cette réunion découlait du relevé de décision de la DCI CGT du 08 décembre 2009, la délégation CGT a posé en préalable la situation conflictuelle sur le site ferroviaire de THOUARS, occupé par les cheminots, pour s'opposer au transfert des charges de travail à la filiale LOGISTRA.

Il aura fallu une heure et demie pour que la direction accepte que le 1er train, bloqué depuis 4 jours, soit tiré par fret SNCF, pour que la situation se débloque et que la réunion puisse commencer. La direction de la branche fret considère que le cas de THOUARS va se multiplier dans tout le territoire.

La mobilisation des cheminots, la fermeté et la ténacité de la CGT ont permis de gagner cette première bataille face à l'arrogance de la direction du fret. C'est un vrai point d'appui pour multiplier et amplifier la lutte pour le maintien du fret ferroviaire au sein de l'EPIC.

L'intervention des autres organisations syndicales s'est résumée, pour l'UNSA, à demander de prolonger l'expérimentation de 3 mois des entités spécialisées avant de les filialiser et pour la CFDT, à demander des garanties sur les parcours professionnels et une concertation sur la portabilité des droits des cheminots.

En s'appuyant sur ces positionnements, la direction du Fret a proposé un accord de méthode pour que les organisations syndicales accompagnent la direction dans le démantèlement de l'EPIC et la filialisation du fret. Ainsi, elle propose de :

- Se donner du temps (3 mois supplémentaires) afin de juger de la pertinence, ou non, de la mise en place de filiales mais à condition que la discussion sur la portabilité des droits ait été menée à son terme ;
- Clarifier le domaine de compétences des OFP ;
- Analyser conjointement une quinzaine d'appels d'offre perdus en 2009 et des coûts de production ayant conduits à la perte des marchés, y compris avec l'aide d'une expertise.
- De mettre en place une procédure d'urgence pour les appels d'offre à venir, permettant aux organisations syndicales de comprendre les enjeux économiques.

La CFDT et l'UNSA sont d'accord sur la méthode et SUD a pris acte de la proposition sans se positionner.

Fédération CGT des cheminots 263, rue de Paris – Case 546 – 93515 Montreuil Cedex- TEL: 01 49 88 61 00 FAX : 01 48 57 95 65 - e.mail : coord@cheminotcgt.fr - Site :http://www.cheminotcgt.fr

Pour la CGT, nous avons rappelé qu'étant contre la filialisation du fret sous toutes ses formes, le délai supplémentaire de 3 mois et la discussion sur la portabilité des droits n'étaient pas le sujet. Quant à l'accord de méthode, si nous revendiquons le droit de contester et proposer ce qui touche à l'organisation de la production, la CGT refuse toute forme de cogestion.

La direction n'a pas répondu aux exigences qu'ont portées les cheminots, par l'envoi de motions demandant, pour appuyer cette table ronde :

- Un changement radical des politiques "autonomes" des activités ;
- Une organisation de la production intégrant toutes les activités et permettant les mutualisations nécessaires ;
- Des moyens humains, matériels et financiers pour restaurer la qualité de service public et améliorer les conditions de vie et de travail des cheminots et des salariés des filiales ;
- Le respect de la règlementation du travail et du statut, pour aller vers l'harmonisation des conditions de travail des salariés des filiales, sur la base du statut des cheminots ;
- L'arrêt du dumping social et la mise en place d'une véritable politique de complémentarité de la SNCF et des filiales, en commençant par l'abandon des projets de transfert de charges de travail aux filiales.

Elle a conclu cette réunion en ne cachant pas que, dans le fret compte tenu des conditions de la concurrence, l'emploi à statut des cheminots n'est pas gravé dans le marbre !

A peine la réunion terminée un relevé de conclusions, n'engageant que la direction, était envoyé aux fédérations. Il apparaît donc clairement que celle-ci avait déjà décidé l'issue de la réunion, sans tenir compte des propositions des organisations syndicales. C'est à l'image du dialogue social mené par la direction du Fret, illustré par le passage en force de ses projets de restructurations.

Seule la construction d'un rapport de forces de haut niveau obligera la direction SNCF à changer de cap. La Fédération CGT des cheminots appelle l'ensemble des cheminots à s'inscrire massivement dans la journée d'action unitaire du 3 février par l'arrêt de travail.

DERNIÈRE MINUTE

Luc NADAL va tester l'Espace Mobilité Emploi (E.M.E.) !

Le directeur de Fret SNCF a été démis de ses fonctions. Preuve en est que la direction n'est pas sereine dans ce contexte.

La délégation CGT

Alain PROUVENQ – Pascal POUPAT – Sylvain ESNAULT - Philippe LAMI

Montreuil, le 20 janvier 2010